

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS1099

présenté par
M. Richard, M. Vercamer et M. Tahuaitu

ARTICLE 19

Après le mot :

« ordre »

supprimer la fin de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la possibilité de réaliser des opérations de tests de situation.